

3PMG

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 10 rue de la Liberté
29790 PONT CROIX
888 417 847 RCS QUIMPER
(la « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 JUILLET 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à 417 782,48 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 417 782,48 euros
A titre de dividendes 50 000,00 euros
Soit 25,00 euros par action

- Le solde soit la somme de 367 782,48 euros
Au compte « autres réserves »,

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 371 713,78 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à quarante-sept mille cinq cents euros (47 500 €),
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à deux mille cinq cents euros (2 500,00 €).

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2025 dans le délai légal prescrit de neuf (9) mois à compter de la date de clôture soit jusqu'au 31 octobre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2022 : Néant

Exercice clos le 31 janvier 2023 : Néant

Exercice clos le 31 janvier 2024 : 250 000,00 euros, soit 125,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 237 500,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 12 500,00 euros

Distribution de réserves

Il convient par ailleurs de rappeler la distribution exceptionnelle prélevée sur le compte « **Autres réserves** » aux termes d'une décision unanime des associés en date du 31 décembre 2024 :

200 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 190 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 juillet 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidence

Signé par :

623F01D288074A9...

DOSSIER FINANCIER

Exercice clos le : 31 janvier 2025

3PMG

10 rue de la Liberté
29790 PONT-CROIX

"Certifiés conformes, la Présidence"

Signé par :

Philippe PREMEL

623F01D288074A9...

■ Sommaire

Attestation

Attestation d'Expert Comptable	1
--------------------------------	---

Etats de synthèse 2

Bilan	3
-------	---

Compte de résultat	5
--------------------	---

Annexe 7

Règles et méthodes comptables	8
-------------------------------	---

Notes sur le bilan	10
--------------------	----

Notes sur le compte de résultat	17
---------------------------------	----

Autres informations	18
---------------------	----

Tableau des cinq derniers exercices	19
-------------------------------------	----

Etats Détaillés 20

Bilan détaillé	21
----------------	----

Compte de résultat détaillé	26
-----------------------------	----

Dossier de gestion 32

Soldes intermédiaires de gestion	33
----------------------------------	----

Flux financiers	34
-----------------	----

Analyse du bilan	37
------------------	----

■ Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE
L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 3PMG relatifs à l'exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	7 775 464
Chiffre d'affaires	17 670 732
Résultat net comptable (Bénéfice)	417 782

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PLERIN
Le 09/04/2025

COATRIEUX Stéphane
Expert-comptable

Etats de synthèse

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	47 699	3 057	44 642	43 101
Constructions	146 070	17 233	128 837	113 861
Installations techniques, Mat. Outil.	180 266	80 755	99 511	119 729
Autres immobilisations corporelles	950 550	272 757	677 793	724 960
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.	16 959		16 959	
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	4 569 757		4 569 757	4 549 565
Créances rattachées à des participations	27 031		27 031	180 172
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 482		38 482	34 016
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 976 814	373 803	5 603 011	5 765 404
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	754 604		754 604	728 678
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	59 440		59 440	76 044
Autres créances	143 503		143 503	307 494
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	674 254		674 254	389 256
Disponibilités	499 642		499 642	594 021
Charges constatés d'avance (3)	41 009		41 009	37 889
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 172 453		2 172 453	2 133 383
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	8 149 267	373 803	7 775 464	7 898 787
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan

	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	962 891	732 603
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	417 782	480 288
Subventions d'investissement	1 392	
Provisions réglementées	17 649	11 766
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 421 714	1 246 657
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 393 137	4 465 921
Emprunts et dettes financières diverses (3)	463 843	587 418
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 188 366	1 307 836
Dettes fiscales et sociales	304 227	282 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 177	8 516
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	6 353 750	6 652 130
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	7 775 464	7 898 787
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 754 401	3 977 869
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 599 349	2 674 261
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	17 587 419	16 490 709
Production vendue	83 312	71 220
Chiffre d'affaires net	17 670 732	16 561 930
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 333	
Reprises sur provisions et transferts de charges	31 873	71 254
Autres produits	7 358	3 650
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	17 711 295	16 636 834
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	13 560 525	12 776 010
Variation de stock	-25 926	-73 960
Achats de matières premières et autres appro.	62 717	52 780
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	1 248 621	1 338 314
Impôts, taxes et versements assimilés	87 177	84 579
Salaires et Traitements	1 601 990	1 438 453
Charges sociales	422 466	311 870
Amortissements et provisions	195 442	113 932
Autres charges	5 887	9 783
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	17 158 897	16 051 761
RESULTAT D'EXPLOITATION	552 398	585 073
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	56 860	101 138
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	24 180	13 949
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	81 040	115 087
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	61 598	58 360
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	61 598	58 360
RESULTAT FINANCIER	19 442	56 727
RESULTAT COURANT avant impôts	571 840	641 800
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 441	222
Sur opération en capital	16 995	

■ Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 436	222
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 235	
Sur opération en capital	16 654	
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	9 067	11 230
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 955	11 230
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 519	-11 008
Participation des salariés	41 000	41 000
Impôts sur les bénéfices	105 538	109 504
RESULTAT DE L'EXERCICE	417 782	480 288

Annexe

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3PMG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 7 775 464 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 417 782 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains	43 844	3 855		47 699
- Constructions sur sol propre	118 528	27 542		146 070
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	165 498	14 768		180 266
- Installations générales, agencements aménagements divers	787 218	114 952	3 920	898 250
- Matériel de transport	52 289		16 917	35 372
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 634	3 293		16 927
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		16 959		16 959
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 181 011	181 370	20 837	1 341 544
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 729 737	20 192	153 141	4 596 788
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 016	4 466		38 482
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 763 753	24 658	153 141	4 635 270
ACTIF IMMOBILISE	5 944 764	206 028	173 977	5 976 814

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU FANCH EVENAT 29790 PONT-CROIX	375 000	210 133	100,00	56 940
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 469 680	4 469 680			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	743	2 314		3 057
- Constructions sur sol propre	4 667	12 566		17 233
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 769	34 986		80 755
- Installations générales, agencements aménagements divers	106 151	136 310	3 920	238 541
- Matériel de transport	14 158	7 328	263	21 223
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 872	5 121		12 993
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	179 360	198 626	4 183	373 803
ACTIF IMMOBILISE	179 360	198 626	4 183	373 803

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 309 466 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	27 031		27 031
Prêts			
Autres	38 482		38 482
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 440	59 440	
Autres	143 503	143 503	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	41 009	41 009	
TOTAL CREANCES	309 466	243 953	65 513
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	7 933
Clients - factures à établir	1 688
Fournisseurs - RRR à obtenir	2 319
Personnel - produits à recevoir	608
Intérêts courus s/valeurs mobilière	16 254
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	28 802

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euro décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	11 766	5 883		17 649
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	11 766	5 883		17 649
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 883		

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 353 750 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	4 393 137	638 736	2 176 118	1 578 283
Emprunts et dettes financières divers	260 789	260 789		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 188 366	1 188 366		
Dettes fiscales et sociales	304 227	304 227		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	207 232	207 232		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	6 353 750	2 599 349	2 176 118	1 578 283
Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	522 746			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	98 971
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	3 621
int.courus Clémaly	8 973
Dettes provis. pr congés à payer	110 433
Provision primes 13 ème mois	9 171
Dettes provis. pr partic. salariés	41 000
Charges sociales s/congés à payer	29 344
Etat - autres charges à payer	48 159
CAP Taxe d apprentissage	1 482
TOTAL CHARGES A PAYER	351 153

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avances	41 009		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	41 009		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 970		12 970
Ventes de marchandises	17 587 419		17 587 419
Produits des activités annexes	70 343		70 343
TOTAL CA	17 670 732		17 670 732

■ Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Engagement retraite au 31.01.2025 : 53 413.36 €

- Cadres : 1 492.05 €

- Non cadres : 51 921.31 €

Taux actuariel brut : 3.30 %

■ Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nombre d'actions ordinaires	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)			14 705 078	16 561 930	17 670 732
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	36 286	-3 431	1 003 703	755 954	768 829
Impôts sur les bénéfices			187 014	109 504	105 538
Participation des salariés			41 000	41 000	41 000
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	36 286	-3 431	701 748	480 288	417 782
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	18,14	-1,72	387,84	302,72	311,15
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	18,14	-1,72	350,87	240,14	208,89
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés			43	43	43
Montant de la masse salariale			1 119 321	1 438 453	1 601 990
Montant des sommes versées en avantages sociaux			237 360	311 870	422 466



Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Benoist COURANT

Erwan LE GOFF

Stéphane MORVAN

Experts Comptables

Commissaires aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2025**

3PMG

**10 rue de la Liberté
29790 PONT CROIX**

888 417 874 RCS QUIMPER

3PMG

**10, rue de la Liberté
29790 PONT CROIX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2025**

Aux associés de la SAS 3PMG

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3PMG relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 3PMG à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

dx

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A QUIMPER, le 23 juillet 2025

SARL L.G.M.A.
Commissaire aux Comptes
Représentée par Benoist COURANT



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	47 699	3 057	44 642	43 101
Constructions	146 070	17 233	128 837	113 861
Installations techniques, Mat. Outil.	180 266	80 755	99 511	119 729
Autres immobilisations corporelles	950 550	272 757	677 793	724 960
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.	16 959		16 959	
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	4 569 757		4 569 757	4 549 565
Créances rattachées à des participations	27 031		27 031	180 172
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 482		38 482	34 016
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 976 814	373 803	5 603 011	5 765 404
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	754 604		754 604	728 678
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	59 440		59 440	76 044
Autres créances	143 503		143 503	307 494
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	674 254		674 254	389 256
Disponibilités	499 642		499 642	594 021
Charges constatés d'avance (3)	41 009		41 009	37 889
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 172 453		2 172 453	2 133 383
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	8 149 267	373 803	7 775 464	7 898 787
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Bilan

	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	962 891	732 603
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	417 782	480 288
Subventions d'investissement	1 392	
Provisions réglementées	17 649	11 766
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 421 714	1 246 657
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 393 137	4 465 921
Emprunts et dettes financières diverses (3)	463 843	587 418
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 188 366	1 307 836
Dettes fiscales et sociales	304 227	282 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 177	8 516
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	6 353 750	6 652 130
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	7 775 464	7 898 787
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 754 401	3 977 869
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 599 349	2 674 261
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	17 587 419	16 490 709
Production vendue	83 312	71 220
Chiffre d'affaires net	17 670 732	16 561 930
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 333	
Reprises sur provisions et transferts de charges	31 873	71 254
Autres produits	7 358	3 650
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	17 711 295	16 636 834
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	13 560 525	12 776 010
Variation de stock	-25 926	-73 960
Achats de matières premières et autres appro.	62 717	52 780
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	1 248 621	1 338 314
Impôts, taxes et versements assimilés	87 177	84 579
Salaires et Traitements	1 601 990	1 438 453
Charges sociales	422 466	311 870
Amortissements et provisions	195 442	113 932
Autres charges	5 887	9 783
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	17 158 897	16 051 761
RESULTAT D'EXPLOITATION	552 398	585 073
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	56 860	101 138
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	24 180	13 949
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	81 040	115 087
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	61 598	58 360
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	61 598	58 360
RESULTAT FINANCIER	19 442	56 727
RESULTAT COURANT avant impôts	571 840	641 800
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 441	222
Sur opération en capital	16 995	

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 436	222
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 235	
Sur opération en capital	16 654	
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	9 067	11 230
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 955	11 230
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 519	-11 008
Participation des salariés	41 000	41 000
Impôts sur les bénéfices	105 538	109 504
RESULTAT DE L'EXERCICE	417 782	480 288

Annexe

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3PMG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 7 775 464 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 417 782 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains	43 844	3 855		47 699
- Constructions sur sol propre	118 528	27 542		146 070
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	165 498	14 768		180 266
- Installations générales, agencements aménagements divers	787 218	114 952	3 920	898 250
- Matériel de transport	52 289		16 917	35 372
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 634	3 293		16 927
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		16 959		16 959
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 181 011	181 370	20 837	1 341 544
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 729 737	20 192	153 141	4 596 788
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 016	4 466		38 482
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 763 753	24 658	153 141	4 635 270
ACTIF IMMOBILISE	5 944 764	206 028	173 977	5 976 814

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU FANCH EVENAT 29790 PONT-CROIX	375 000	210 133	100,00	56 940
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 469 680	4 469 680	19 098		48 926
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	743	2 314		3 057
- Constructions sur sol propre	4 667	12 566		17 233
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 769	34 986		80 755
- Installations générales, agencements aménagements divers	106 151	136 310	3 920	238 541
- Matériel de transport	14 158	7 328	263	21 223
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 872	5 121		12 993
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	179 360	198 626	4 183	373 803
ACTIF IMMOBILISE	179 360	198 626	4 183	373 803

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 309 466 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	27 031		27 031
Prêts			
Autres	38 482		38 482
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 440	59 440	
Autres	143 503	143 503	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	41 009	41 009	
TOTAL CREANCES	309 466	243 953	65 513
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	7 933
Clients - factures à établir	1 688
Fournisseurs - RRR à obtenir	2 319
Personnel - produits à recevoir	608
Intérêts courus s/valeurs mobilière	16 254
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	28 802

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euro décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	11 766	5 883		17 649
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	11 766	5 883		17 649
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 883		

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 353 750 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	4 393 137	638 736	2 176 118	1 578 283
Emprunts et dettes financières divers	260 789	260 789		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 188 366	1 188 366		
Dettes fiscales et sociales	304 227	304 227		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	207 232	207 232		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	6 353 750	2 599 349	2 176 118	1 578 283
Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	522 746			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	98 971
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	3 621
int.courus Clémalys	8 973
Dettes provis. pr congés à payer	110 433
Provision primes 13 ème mois	9 171
Dettes provis. pr partic. salariés	41 000
Charges sociales s/congés à payer	29 344
Etat - autres charges à payer	48 159
CAP Taxe d'apprentissage	1 482
TOTAL CHARGES A PAYER	351 153

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	41 009		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	41 009		

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 970		12 970
Ventes de marchandises	17 587 419		17 587 419
Produits des activités annexes	70 343		70 343
TOTAL CA	17 670 732		17 670 732

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

■ Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Engagement retraite au 31.01.2025 : 53 413.36 €

- Cadres : 1 492.05 €

- Non cadres : 51 921.31 €

Taux actuariel brut : 3.30 %

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes